

# MESURES PREVENTIVES POUR LE RETOUR A L'ECOLE DANS LE CADRE DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 RECOMMANDATIONS DE LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

### **MISE EN CONTEXTE**

Le présent document a pour objectif de regrouper et de présenter les recommandations à suivre pour le retour en classe des élèves en contexte de pandémie de COVID-19. Ce guide regroupe des conseils de base non exhaustifs et il est adressé aux acteurs du milieu de l'éducation de la région de la Capitale-Nationale.

Les établissements concernés doivent suivre les recommandations de santé publique en fonction de leur clientèle et des aménagements physiques qui leur sont propres. Nous vous rappelons que la combinaison de plusieurs mesures préventives appliquées dans un milieu demeure à ce jour le moyen optimal afin de diminuer le risque de transmission du virus.

Ces mesures préventives sont issues des travaux de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ces mesures sont donc sujettes à des modifications selon l'évolution de la situation ainsi que des recherches scientifiques entourant la COVID-19. En cas de discordance entre ces mesures et les recommandations officielles du gouvernement du Québec (québec.ca/relance) ou de la CNESST, ces dernières ont préséance.

# I. PRÉVENTION DES INFECTIONS [1]

À ce jour, les connaissances scientifiques et épidémiologiques indiquent que le mode de transmission de la COVID-19 se fait essentiellement par des gouttelettes infectées lors d'un contact étroit significatif ou par projection de celles-ci (ex. : lorsqu'une personne malade éternue ou tousse). La transmission par les surfaces se fait lorsqu'une personne touche une surface infectée et ensuite porte ses mains aux yeux, au nez ou à la bouche. Le virus de la COVID-19 peut survivre de quelques heures à quelques jours sur différentes surfaces, mais il est facilement éliminé par la plupart des nettoyants-désinfectants habituels qui sont virucides. La distanciation physique, l'étiquette respiratoire et l'hygiène des mains rigoureuse sont efficaces pour limiter la transmission de la COVID-19 dans votre environnement.

# 1.1 HYGIÈNE DES MAINS [2]

- Promouvoir une hygiène des mains rigoureuse et fréquente avec de l'eau tiède et du savon durant au moins <u>20 secondes</u>.
   De nombreux vidéos ludiques existent afin de sensibiliser les enfants au lavage des mains, mais aussi sur l'effet recherché par le savon.
- Se désinfecter les mains avec une solution hydroalcoolique (SHA) contenant une concentration minimale de 60 % (de type Purell) lorsque vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Laver ou se désinfecter les mains au moment opportun :
  - o À l'arrivée et à la sortie de l'établissement et de la classe:
  - Avant et après chaque sortie à l'extérieur;
  - Avant et après la consommation de nourriture;
  - Après être allé à la salle de bain;
  - Après s'être mouché.
- S'assurer de la disponibilité de lavabos avec du savon ou du désinfectant dans tous les secteurs de votre établissement pour le personnel et les élèves. Prévoir du papier à main jetable ainsi que des poubelles aux endroits stratégiques.

- S'assurer de rendre disponibles des distributeurs de SHA contenant une concentration minimale de 60 % à l'entrée de chaque classe.
- Installer des affiches sur le lavage des mains, à l'eau et au savon ainsi qu'avec la SHA, dans les lieux stratégiques [voir références 3 et 4 pour modèles d'affiches].
- Former et sensibiliser le personnel à l'application des mesures relatives au lavage des mains.
- Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec des mains potentiellement contaminées.

# 1.2 ÉTIQUETTE RESPIRATOIRE [2]

- Lorsqu'une personne tousse ou éternue, elle doit :
  - Se couvrir la bouche et le nez avec un papier-mouchoir afin d'éviter de se contaminer les mains;
  - Jeter immédiatement le papier-mouchoir à la poubelle;
  - o Tousser ou éternuer dans le pli du coude ou le haut du bras en l'absence de papiers-mouchoirs;
  - o Procéder à l'hygiène des mains après s'être mouchée ou avoir éternué.
- Mettre à disposition des papiers-mouchoirs en quantité suffisante pour les élèves et le personnel.
- Installer des affiches sur l'étiquette respiratoire dans les lieux stratégiques [voir référence 5 pour modèle d'affiche] et sensibiliser le personnel et la clientèle à cet effet.
- Le port du couvre-visage est facultatif pour le personnel. Si le deux mètres ne peut être respecté, le port du couvre-visage est cependant recommandé [voir référence 6 et 7 pour indications].
- Le port du couvre-visage n'est pas recommandé actuellement pour tous les enfants, mais il pourrait être envisagé en fonction de l'âge des enfants et de leur capacité à le porter de façon sécuritaire. Notons que les enfants de moins de deux ans, les personnes avec des difficultés respiratoires, les personnes handicapées ou incapables de retirer leur couvre-visage sans l'aide d'une autre personne ne devraient pas en porter.

#### 1.3 DISTANCIATION PHYSIQUE

- Maintenir une distance de deux mètres entre les personnes. L'application de cette mesure peut être facilitée par l'utilisation de références visuelles telles que des formes autocollantes apposées au sol ou du matériel d'éducation physique et sportive (EPS) (cônes, cordes, cerceaux, etc.). Plusieurs écoles ont mis en place les corridors actifs; ce matériel pourrait être réinvesti pour le besoin actuel [voir référence 8 pour boite à outils des corridors actifs].
- Réduire le nombre de jeunes par groupe pour respecter les ratios du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);
- Conserver les mêmes groupes d'élève, aux mêmes locaux, au même pupitre, et ce, pour les heures de classe, de repas, lors de la récréation et pour le service de garde. Le personnel devrait aussi toujours avoir le même groupe d'élèves. Les élèves devraient toujours rester au même pupitre et leur emplacement devrait être noté sur un plan de la classe.
- Privilégiez les pratiques alternatives pour saluer les personnes afin d'éviter les contacts physiques.
- Favoriser les contacts ou échanges entre les classes par l'entremise de moyens technologiques présents au sein de l'école (appels vidéos, logiciel Zoom ou TEAMS, etc.).
- Éviter les attroupements aux heures stratégiques en réalisant un plan de déplacement qui tient compte des endroits et des horaires (entrée dans l'établissement, visites aux toilettes, escaliers, déplacement dans les corridors, des sorties en alternance, etc.). Porter une attention particulière aux espaces agissant comme des goulots d'étranglement.
- Organiser les périodes de récréation ou les périodes de jeu à l'extérieur afin de respecter les recommandations [voir référence 9 pour le Guide *Ma cour : un monde de plaisir!* Volet organisation et encadrement].

- Planifier des activités ou des jeux qui respectent la distanciation physique (jeux individuels, à deux, en petits groupes tout en respectant le deux mètres et l'hygiène des mains avant et après la manipulation des objets). Les objets qui ne peuvent être désinfectés ne devraient pas être utilisés (ex. : casse-tête) [voir référence 10 pour banque d'idées].
- Réaménager et repenser les aires de repos habituelles et la salle à manger du personnel pour faciliter la distanciation physique

Les modifications dans l'environnement scolaire (déplacement du mobilier, marquage, activités planifiées, affichage, etc.) sont des stratégies plus efficaces que d'exiger seulement des changements de comportements chez les plus jeunes élèves.

## II. HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

#### 2.1 POUR LE PERSONNEL D'ENTRETIEN

- Informer et former le personnel d'entretien au nettoyage et à la désinfection en contexte de la COVID-19.
- Faire un rehaussement strict des mesures de nettoyage et de désinfection :
  - Nettoyage et désinfection des surfaces fréquemment touchées minimalement deux fois par jour (interrupteurs de lumières, poignées de portes autres que celles des classes, rampes d'escaliers, robinetteries, crochets pour les vestiaires, bureaux, dossiers des chaises, etc.);
  - Nettoyage et désinfection des aires communes minimalement deux fois par jour (toilettes, corridors, salles de repos ou de diner des employés, etc.).
- Utiliser des produits approuvés et reconnus efficaces (virucide pour le coronavirus) et homologués (numéro d'identification d'une drogue [DIN]) par Santé Canada (produit habituel ou solution chlorée) [voir référence 11 pour liste des produits].
- Porter des gants lors des interventions de nettoyage et de désinfection avec hygiène rigoureuse des mains immédiatement après le retrait des gants.
- Retirer le couvercle des poubelles et laissez les lumières allumées dans les locaux/toilettes durant la journée afin de limiter les contacts avec des surfaces potentiellement contaminées.

## 2.2 POUR LES INTERVENANTS SCOLAIRES

- Informer le personnel sur la bonne manière d'effectuer le nettoyage et la désinfection selon le produit utilisé (ex. : temps de contact entre le produit et la surface).
- Désinfecter les poignées de portes de chaque classe minimalement trois fois par jour (matin, midi, après-midi) à l'aide de lingettes désinfectantes virucides par l'enseignant responsable.
- Désinfecter les bureaux ou les tables, avant et après chaque repas des enfants, à l'aide de lingettes désinfectantes virucides par l'éducatrice en service de garde responsable.
- Déléguer un adulte responsable pour la manipulation des objets communs qui sont touchés par plusieurs personnes (ex. : micro-ondes lors des repas avec les enfants). Les objets partagés doivent être désinfectés entre chaque utilisation à l'aide de lingettes désinfectantes virucides.
- Retirer le couvercle des poubelles et laisser les lumières allumées dans chaque classe afin de limiter les contacts avec des surfaces potentiellement contaminées.

- III. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES [voir référence 12 pour affiche mesures préventives générales de la CNESST]
- Prévoir une rencontre entre les gestionnaire et les travailleurs afin d'expliquer les différents objectifs, les attentes et les mesures nécessaires pour prévenir la COVID-19.
- Présence non recommandée à l'école pour les élèves et les membres du personnel qui présentent une vulnérabilité sur le plan de la santé (certaines maladies chroniques, déficit immunitaire grave, grossesse ou personne âgée de 70 ans ou plus) [13].
- Pour les enfants et les travailleurs :
  - La fréquentation du milieu scolaire est interdite à toute personne (élève du préscolaire ou du primaire ou personnel de l'école) présentant des symptômes compatibles à la COVID-19 (fièvre, toux nouvelle ou accentuée, difficultés respiratoires, perte de l'odorat avec ou sans perte de goût, autre symptôme selon le site du gouvernement);
  - L'accès doit également être refusé à tout élève du préscolaire ou du primaire dont les parents ou une autre personne dans la même résidence présentent ces symptômes ou qui sont déjà placés en isolement en raison de la COVID-19 (cas ou contact);
  - Surveillance par les parents et autosurveillance quotidienne pour les travailleurs, des symptômes compatibles avec la COVID-19. La personne qui développe des symptômes doit demeurer à domicile ou encore se retirer immédiatement du travail et aviser son employeur. Un test de détection de la COVID-19 devra être fait pour chaque personne symptomatique qui demeurera à domicile jusqu'à l'obtention du résultat.
- Privilégier le matériel individuel et non le partage d'objets comme les crayons, les jouets, les cahiers, la vaisselle, les ustensiles, etc.
- Limiter le transport d'objets entre l'école et la maison autant pour les élèves que pour le personnel.
- Épurer l'environnement de la classe ou des autres locaux, des objets non essentiels.
- Améliorer la circulation de l'air dans les pièces où les activités ont lieu :
  - Ouvrir une fenêtre ou porte extérieure lorsque possible ;
  - Saisir cette occasion pour essayer l'enseignement à l'extérieur [voir référence 14 pour le Guide d'enseignement à l'extérieur].
- Fermer les aires communes non essentielles (bibliothèque, cafétéria, laboratoire d'ordinateurs, modules de jeux extérieurs, etc.).
- Fermer les abreuvoirs et privilégier les bouteilles d'eau individuelles.
- Limiter l'accès aux parents à l'intérieur de l'établissement.
- Encourager le transport scolaire assumé par un parent plutôt que par l'autobus scolaire.
- Suspendre le brossage des dents à l'heure du midi à l'école;
- Tenir un registre quotidien des élèves présents à l'aide d'un plan de classe.

Il faut voir ces mesures comme autant de barrières qui s'accumulent pour prévenir les infections.

À elle seule, aucune mesure n'est parfaite, mais prises ensembles,
elles diminuent suffisamment le risque de transmission.

## IV. PRÉSENCE D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE DANS L'ÉTABLISSEMENT

Procédure adaptée des recommandations par la CNESST [voir référence 15 aide-mémoire de la CNESST]

- Lorsque des symptômes compatibles à la COVID-19 apparaissent dans le milieu scolaire :
  - Une trousse d'urgence en situation de COVID-19 préparée d'avance doit être utilisée et contenir minimalement des gants, des masques de procédure, une protection oculaire, un sac refermable et un survêtement (blouse);
  - L'élève du préscolaire ou du primaire présentant des symptômes doit être isolé dans une pièce prévue à cet effet et porter un masque de procédure qui recouvre le nez et la bouche. Le membre du personnel présentant des symptômes doit quitter le milieu de travail et contacter le 1 877 644-4545 pour obtenir des consignes;
  - Un seul membre du personnel s'occupe de l'élève du préscolaire ou du primaire présentant des symptômes le temps que son parent vienne le chercher;
  - Le membre du personnel doit porter des gants et un survêtement (blouse), en plus du masque de procédure et de la protection oculaire;
  - Les objets personnels de l'élève du préscolaire ou du primaire qui a des symptômes devraient être remis aux parents dans un sac de plastique;
  - Une fois que l'élève du préscolaire ou du primaire ou le membre du personnel présentant des symptômes a quitté, désinfecter la pièce, les objets et les surfaces touchés par l'élève ou le membre du personnel;
  - Le membre du personnel doit retirer les gants, la protection oculaire, le masque de procédure et la blouse de façon sécuritaire\* dans la pièce et en disposer sur place (si une poubelle sans contact avec les mains est disponible) ou dans des contenants ou sacs refermables réservés à cet effet, puis jeter l'équipement à usage unique. Faire l'hygiène rigoureuse des mains immédiatement après;
  - Les équipements de protection individuelle réutilisables (ex. : protection oculaire) sont désinfectés avec un produit adapté à l'équipement;
  - Les parents de l'élève affecté doivent appeler au 1 877 644-4545 pour obtenir des consignes.
  - Si la personne a un résultat positif au test de dépistage, la Direction de santé publique communiquera avec les personnes concernées.
- \* Comment mettre et retirer l'équipement de protection :
  - Vidéos :
    - o <a href="https://vimeo.com/399025696">https://vimeo.com/399025696</a>
    - https://www.youtube.com/watch?v=2y3RKBrKK6c&feature=youtu.be
  - Aide-mémoire :
    - O <a href="https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/default/files/00-CORONAVIRUS/dsi">https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/default/files/00-CORONAVIRUS/dsi</a> affiche-11x17 epi.pdf

#### CONCLUSION

Ce document est un outil permettant aux responsables des établissements scolaires d'avoir une vision globale des mesures de santé publique en contexte de pandémie de la COVID-19. Les responsables doivent favoriser l'application des mesures préventives en informant, en sensibilisant et en accompagnant le personnel et les élèves, en adoptant des politiques et procédures claires, en fournissant le matériel nécessaire et en aménageant les lieux de manière facilitante, dans la mesure du possible. Ces recommandations sont susceptibles d'évoluer dans le temps, nous vous invitons à suivre les mises à jour produites par le Gouvernement du Québec.

## **SOURCES FIABLES À CONSULTER**

- Quebec.ca/relance
- CNESST: Trousse d'outils pour le milieu scolaire: <a href="https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/outils-secteur-education.aspx">https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/outils-secteur-education.aspx</a>
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) : https://www.inspg.gc.ca/

### **RÉFÉRENCES**

- Mesures de sécurité pour les travailleurs et les enfants dans les écoles primaires et les services de garde https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/etablissements-scolaires-prescolaires-primaires-secondairescovid19/mesures-de-securite-pour-les-travailleurs-et-les-enfants-dans-les-ecoles-primaires-et-les-services-de-garde-en-contextede-covid-19/
- 2. Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec Guide d'intervention édition 2015 https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000374/
- 3. Affiche sur l'hygiène des mains avec du savon https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000437/
- Affiches sur l'hygiène des mains avec solution hydroalcoolique https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-02F.pdf
- Affiche sur l'étiquette respiratoire https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-01F.pdf
- 6. Indications pour le port du couvre-visage https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-64W.pdf
- 7. Vidéo sur le port et le retrait du maque ou du couvre-visage https://www.youtube.com/watch?v=2y3RKBrKK6c&feature=youtu.be
- 8. Boite à outils du RSEQ pour les corridors actifs http://rseggca.com/boite-a-outils-corridors-actifs/
- 9. Guide Ma cour: un monde de plaisir https://publications.msss.gouv.gc.ca/msss/document-002040
- 10. Voir idées dans la banque de jeux du guide *Ma cour : un monde de plaisir*! <a href="https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-289-08W.pdf">https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-289-08W.pdf</a>) ou téléchargez l'application application Pep ton jeu!
- 11. Liste des produits homologués Santé Canada https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/desinfectants/covid-19/liste.html
- 12. Affiche de la CNESST sur les mesures générales à respecter https://www.cnesst.gouv.gc.ca/Publications/900/Pages/DC-900-1076.aspx
- 13. Établissements préscolaires, primaires et secondaires dans le contexte de la COVID-19

  <a href="https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/etablissements-scolaires-prescolaires-primaires-secondaires-covid19/">https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/etablissements-scolaires-primaires-secondaires-covid19/</a>
- 14. Guide d'enseignement extérieur

  https://centdegres.ca/magazine/sante-et-societe/enseigner-dehors-un-nouveau-guide-en-ligne-pour-aider-les-profs-a-sortir-de-laclasse/?fbclid=lwAR0-5IZ-FuJwHOfz1TZuNG6MM0eHTmAkLSLnkjl4i-l44ZhZDdA4YAkmXV4
- 15. Liste de vérification quotidienne de la CNESST <a href="https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Documents/DC100-2152B-Liste-Scolaire.pdf">https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Documents/DC100-2152B-Liste-Scolaire.pdf</a>